

Dakar, le 17 janvier 2006



Le Directeur Général

CIRCULAIRE



De : Mme Khardiata Lô Ndiaye, Directeur Général

Objet : Dernière session de l'Assemblée Générale de l'Association du Fonds de Développement Social

Destinataire : Tous les Responsables du siège

Conformément aux dispositions du manuel de procédures du projet, la dernière session de l'Assemblée Générale de l'association du Fonds de développement Social est prévue dans *la deuxième quinzaine de février 2006*. Cet événement qui marque la fin des activités du projet, sera l'occasion pour la Direction Générale et l'ensemble des acteurs du projet, de procéder à la revue du bilan de clôture des activités.

A cet effet, je vous invite à prendre les dispositions utiles pour la préparation et la mise à disposition à temps opportun, du bilan des activités de chaque composante selon le plan en annexe.

Le calendrier ci-joint fixe les échéances pour la préparation de l'ensemble des documents.

Pièces jointes :

- Calendrier de préparation
- Plan de rédaction du bilan





Immeuble EPI, 1er étage. Rue 1 X Boulevard du Sud.
Tél. : 865 22 56 - BP : 16324 Dakar

PLAN DU RAPPORT BILAN GENERAL DE CLOTURE DE L'AFDS

1. Introduction
2. Rappel des éléments de base du Projet Fonds de Développement social
 - 2.1 Les objectifs
 - 2.2 Les ressources
3. Bilan des activités (intègre les réalisations et l'analyse des résultats) par composante
 - 2.3.1 Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base
 - 2.3.2 Accès aux services de Micro finance
 - 2.3.3 Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB
 - 2.3.4 Suivi et analyse des conditions de vie des ménages (*cette composante intègre (i) le suivi de la pauvreté et (ii) la gestion du projet*)
4. Analyse de la logique d'intervention et de son évolution
5. Analyse des conditions de mise en oeuvre du projet Fonds de Développement social
 - 5.1 Mise en oeuvre de l'accord de crédit
 - 5.2 Contributions des parties prenantes
 - 5.2.1 Etat du Sénégal
 - 5.2.2 IDA
 - 5.2.3 Bénéficiaires
6. Leçons apprises
7. Conclusions principales et recommandations
 - 7.1 Principales conclusions
 - 7.2 Recommandations.
8. Annexes

NB : Le Service Administratif et Financier, en plus de son rapport sur la gestion administrative et financière du projet, fera le point sur l'analyse des conditions de mise en oeuvre du projet Fonds de Développement social qui constitue le point 5 du rapport global.

I. INTRODUCTION

Le Projet Fonds de Développement Social s'inscrit dans le cadre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté (PNLCP) adopté par le gouvernement du Sénégal en 1997. Il s'intègre parfaitement dans le cadre des orientations stratégiques identifiées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) adopté en décembre 2001, et dont les objectifs, aux fins d'une réduction substantielle de la pauvreté, se déclinent en trois axes prioritaires: (i) doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie; (ii) généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010; (iii) éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

A un niveau plus global, la stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal s'intègre harmonieusement dans la vision du NEPAD et des orientations stratégiques identifiées dans le cadre des travaux préparatoires du dixième Plan de Développement Economique et Social (PDES) du pays à adopter pour la période 2002-2007.

Le Projet Fonds de Développement Social, initié par le Gouvernement du Sénégal pour contribuer à rendre opérationnelles ses stratégies en matière de réduction de la pauvreté, est appuyé par la Banque Mondiale. En accord avec l'IDA, le Gouvernement a mis en place une Agence dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative et financière, à qui il a confié l'exécution du projet et la gestion du crédit.

L'exécution du projet est prévue en trois phases successives allant de 2001 à 2011, et dont la première, d'une durée de trois (3) ans, couvre la période de 2001 à 2004. L'accord de crédit a été signé le 22 février 2001 et son entrée en vigueur notifiée le 06 juillet 2001.

Cette première phase vise essentiellement à : i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.

L'évaluation à mi-parcours du projet entre l'AFDS et l'IDA a eu lieu du 11 au 27 juin 2003. Elle a été l'occasion de : (i) procéder au bilan des activités de l'AFDS durant les deux premières années, en relation avec les objectifs de développement fixés pour la première phase, et par rapport au programme dans sa globalité; (ii) analyser les objectifs et les résultats obtenus; (iii) proposer des ajustements ou amendements nécessaires, au vu de l'expérience.

Le présent rapport fait le bilan des réalisations du projet pour l'année 2002/2003. Il est articulé autour des points suivants :

- Rappel des éléments de base du programme
- Exécution physique du programme (revue opérationnelle et fonctionnelle par composante, revue des fonctions transversales de soutien aux opérations)
- Revue thématique et prospective
- Conclusions et recommandations

Il fait partie des documents de la revue annuelle conjointe entre le Gouvernement et l'IDA et sera soumis à l'assemblée générale du Fonds pour adoption.

II. RAPPEL DES ELEMENTS DE BASE DU PROGRAMME

2.1. Objectif de développement

L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal, et à terme, les communautés les plus pauvres du Sénégal et les groupes vulnérables, ciblés par le projet améliorent effectivement leurs conditions de vie en utilisant les ressources mises à leur disposition.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du projet sont de:

- Améliorer les conditions de vie socio-économique des femmes et des jeunes par la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus ;
- Faciliter l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- Renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation des besoins et l'exécution de leurs activités ;
- Renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

2.3. Principes directeurs

L'Agence fonctionne sur la base des principes de transparence, d'équité et de responsabilisation.

Son mode d'intervention repose sur:

- Le « Faire-Faire » par la contractualisation avec des opérateurs selon des procédures d'appel à la concurrence pour la sélection des consultants ;
- L'approche par la demande ;
- La décentralisation de l'intervention au niveau village ;
- la responsabilisation des communautés à la base dans la planification, la priorisation, et la mise en œuvre de leurs activités;
- le renforcement de la supervision, du suivi et du contrôle.

2.4. Composantes du Programme

Les objectifs du programme sont mis en œuvre à travers quatre (4) composantes suivantes :

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB,
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés,

2.5. Stratégie d'intervention du Programme

Durant la phase pilote, le Projet Fonds de Développement Social intervient dans 5 régions que sont : Kaolack, Fatick, Kolda, Louga et Dakar, dans les communes de Linguère, Foundiougne, Kounghoul, Vélingara et Dakar (Yeumbeul Nord et Yeumbeul Sud) et dans des poches de pauvreté dans les régions de Matam et Diourbel.

L'approche du projet est basée sur le système de « Réponse à la Demande » et le transfert aux communautés de la responsabilité de l'identification et de la mise en œuvre de leur propre micro-projet ou sous projet.

Ce transfert se concrétise à travers des accords de financement signés entre l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) et les Organisations Communautaires de Base (OCB).

Au titre de ces accords, le projet fournit aux communautés des moyens et ressources pour réaliser des investissements à la base. Les communautés définissent leurs priorités, dirigent elles mêmes l'exécution des micro projets et sous projets y compris la passation des marchés, l'adjudication des contrats et l'administration des fonds.

Elles sont appuyées par des opérateurs recrutés par l'AFDS en vue de leur fournir l'accompagnement nécessaire dans la mise en œuvre de leurs projets et divers prestataires choisis sur le terrain.

La mise en œuvre de cette stratégie a commandé : i) la définition d'une approche de développement communautaire prenant en charge l'option de responsabilisation des communautés dans tout le processus de décision; ii) la création de mécanismes permettant d'acheminer les ressources financières vers les communautés ; iii) la mise en place d'un programme de renforcement des capacités articulé au départ autour de la méthodologie de Formation en Gestion à la Base (FGB) visant à donner aux intéressés les moyens de remplir leur mission et d'établir des partenariats ; iv) la mise en place d'un Système d'Information de Gestion (SIG) pour la collecte, le stockage, le traitement, et la diffusion de l'information utile à la prise de décision dans le projet.

2.6. Financement

Le financement des activités du projet est assuré au moyen du crédit IDA (Crédit N° 3446 SE) d'un montant de 30 millions de dollars US, de la contrepartie de l'Etat et de la contribution des bénéficiaires (16,53 millions de dollars US). Ce financement est réparti ainsi qu'il suit entre les quatre composantes du projet tel que défini dans le tableau suivant :

COMPOSANTES	CONTRIBUTION IDA (Millions USD)	CONTRIBUTION ETAT BENEFICIAIRES (Millions USD)	MONTANT TOTAL DU FINANCEMENT (Millions USD)
Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base	12,04	0,31	12,35
Accès aux services de Micro finance	4,31	15,48	19,79
Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB	3,54	0	3,54
Suivi de la pauvreté	9,06	0,74	9,8
PPF	1,05	0	1,05
TOTAL	30,00	16,53	46,53

Source : Project Appraisal Document (PAD)

Les conditions d'exécution de ce financement ainsi que les clés de répartition des dépenses entre l'IDA et le Gouvernement sont définies dans l'Accord de crédit, dans l'accord de projet et dans le Manuel de procédures du projet développé en 6 modules articulés aux secteurs d'activités du projet.

III. EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME : REVUE OPERATIONNELLE ET FONCTIONNELLE

L'année 2003 a été marquée par le démarrage effectif de la mise en œuvre des micro projets et sous projets par les communautés, consécutif à l'achèvement des activités préalables entreprises en 2002, notamment la mise en place des structures du projet sur le terrain avec l'ouverture des antennes régionales et la mise en place des équipes, l'organisation de campagnes de mobilisation sociale au niveau régional et local (communauté rurale), la réalisation des évaluations participatives de la pauvreté, le recrutement des opérateurs en appui aux communautés, l'installation des comités techniques d'évaluation des micro et sous projets au niveau régional.

De manière générale, pour l'ensemble des composantes du projet, les actions menées durant l'année 2003 ont conduit aux résultats illustrés par les annexes 1 et 2, relatives respectivement aux indicateurs de performance du projet, et à l'état d'exécution du plan d'action 2003.

De façon plus spécifique, la revue opérationnelle et fonctionnelle se fera ci-dessous pour chaque composante du projet.

- Recrutement de l'assistance technique à l'Unité Appui aux Communautés de Base (UACB),
- Restitution des résultats des EPP,
- Mise en place de l'assistance technique aux communautés (OADC),
- Poursuite de la sélection et du financement des Demandes de Micro-Projets,
- Mise en place du comité technique d'évaluation (CTE) pour la Région de Dakar,
- Activités d'échanges entre membres de CTE.

Recrutement de l'assistance technique à l'Unité Appui aux Communautés de Base (UACB),

Recrutement de l'assistance technique d'appui à la réalisation des EPP

Suite à la détermination de la zone d'intervention du projet faite sur la base du premier ciblage de la Direction de Statistique et de la Prévision identifiant les 3500 villages des 57 communautés rurales les plus pauvres, un second ciblage axé sur la taille de la population, la dynamique organisationnelle, le rôle polarisateur des villages et le manque d'eau a été réalisé et une liste de villages et quartiers dans les régions de Dakar, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga et les poches de pauvreté des régions de Diourbel et Matam a été sélectionnée.

Le ciblage et la mise en œuvre des microprojets ont été facilités par l'appui de consultants individuels et d'opérateurs selon le principe du faire faire. Ces Opérateurs, au nombre de **cinq (5)**, constitués pour l'essentiel de bureaux d'études, sont chargés de mener les Evaluations Participatives de la Pauvreté. Leur mandat était d'accompagner les communautés à déterminer la situation de référence des villages et d'établir une liste d'indicateurs de base de chaque village avant le démarrage des activités du projet.

A cette date, les Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP) sont finalisées dans les régions de Kaolack, Kolda, Louga, Fatick et Dakar dernière région incorporée en juillet 2003. Au total, **1032 villages et quartiers** ont été couverts et la situation de référence en terme de pauvreté a été identifiée. Un rapport final par village et par communauté rurale est disponible sauf pour la région de Dakar où les dernières corrections sont en cours de finalisation.

Tableau 1 : Situation des dépôts des rapports d'Evaluations Participatives de la Pauvreté

Régions	Départements	Nombre de Communaute rurale et Commune	Nombre de villages et quartiers	Nombre de rapports attendus	Nombre de rapports livrés ⁽¹⁾	Nom de l'Opérateur
LOUGA	LOUGA	11	211villages	2220	2220	SCIEPS
	KEBEMER					
	LINGUERE	7	103v + 7 quartiers	1170	1170	NORD SUD CONSULT
FATICK	FOUNDIOUGNE	12	223v + 4 quartiers	2390	1319	SENAGROSOL
KAOLACK	KAFFRINE	13	184v + 7 quartiers	1140	1140	AFID CONSULTANCE
KOLDA	KOLDA	6	103v	1090	925	SENAGROSOL
	VELINGARA	4	122v + 4 quartiers	1260		SENAGROSOL
DAKAR	PIKINE	2	30 quartiers	300	90 ⁽²⁾	APAPS
	RUFISQUE	2	37 v	370	153 ⁽²⁾	
TOTAL		57	1032	9940	7017	

(1) : Tous les villages et quartiers cibles disposent de rapports

(2) : Villages et quartiers dont les rapports sont en cours de finalisation

Capitalisation des Evaluations Participatives de la Pauvreté, calcul de l'indice de pauvreté et mise en place d'une base de données

Dans le cadre de la capitalisation des EPP, une base de données sur les principaux indicateurs de suivi de la pauvreté a été confectionnée et la mise se fait à jour au fur et à mesure que les rapports sont livrés. L'objectif est de définir la situation de référence de la pauvreté et mesurer l'évolution de l'indice de pauvreté des villages et quartiers au regard de l'impact des interventions du projet.

A ce stade, seules les données portant sur les villages et quartiers de Dakar sont en encore en finalisation auprès de l'opérateur APAPS. En dehors de Dakar, les indices de pauvreté sont calculés pour l'ensemble des villages des autres départements concernés par les EPP. La saisie et le traitement des données de Dakar seront réalisés d'ici fin décembre 2004 et la base sera ainsi opérationnelle.

Des ateliers de restitutions des EPP se organisés au niveau national et dans chaque région au courant du premier trimestre de l'année 2005.

La mise en place et le suivi de l'assistance technique aux communautés (OADC).

La mission des six (6) premiers Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) se poursuit dans les deux cent soixante seize (276) villages et quartiers des régions de Fatick, Kaolack, Kolda, Louga.

Grâce à la capitalisation sur la 1ère mission des OADC, le processus d'appui a été mieux maîtrisé. C'est ainsi que le délai d'exécution de la mission des nouveaux OADC passe de 24 à 18 mois et les cinq (5) principales étapes suivantes ont été identifiées pour la mission d'appui

: (i) Installation et mobilisation sociale ; (ii) Appui à l'Evaluation Participatives des Besoins, (iii) Appui à l'élaboration des DMP ; (iv) Appui à la mise en œuvre des MP ; (v) Appui à la pérennisation.

Le deuxième groupe d'Opérateurs, au nombre de sept (7) a été recruté en février 2004 et leur mission démarrée sur le terrain en mars 2004 conformément aux termes de référence révisés. Le nombre de villages/quartiers couverts par ces opérateurs est de 578 issus de la liste des sites restants de la phase pilote.

A cette étape de l'exécution du projet, l'implication des relais communautaires dans la réalisation des EPB, suite à la formation en FGB sur les modules d'EPB et de Dynamique et Organisationnelle Communautaire (ODC), a été une innovation de taille.

Une amélioration significative de la réalisation de ces EPB a été notée avec cette nouvelle approche qui met l'accent sur le renforcement des capacités des relais communautaires. Ce processus d'apprentissage, alliant la théorie à la pratique, a permis d'accélérer l'exécution des EPB de manière significative tout en préservant la qualité des résultats.

Les Evaluations Participatives des Besoins (EPB) réalisées dans chaque village/quartier ont permis d'identifier une demande de micro projet qui a fait l'objet d'évaluation, d'approbation et de financement par l'AFDS. Aujourd'hui, toutes les EPB ont été réalisées et le niveau de dépôt des rapports est satisfaisant. Les organes d'exécution des microprojets (Comités de gestion, Comités techniques de mise en œuvre, comités d'animation de sensibilisation et de formation) ont été mis en place avec une participation effective des groupes vulnérables. L'implantation des différents opérateurs est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Implantation des OADC par Département

Lot	Département	Nombre de villages /quartiers	Dénomination de l'Opérateur
1	Louga	69	CECI
2	Kébémér	63	SCIEPS
4	Foundiougne	119	Regroupement SENAGROSOL/WAAME
5	Gossas	62	PASTEEF
6	Kaffrine	72	MSA
9	Vélingara	126	SENAGROSOL CONSULT
10	Dakar/Rufisque	67	ENDA ECOPOLE
Total		578	

Mise en place des comités techniques d'évaluation (CTE) pour la Région de Dakar et les poches de pauvreté de la région de Diourbel

Au courant de l'année 2004, les comités techniques d'évaluation de la région de Dakar ont été installés par arrêtés des préfets des départements de Pikine et de Rufisque. Il en a été ainsi pour le CTE de la région de Diourbel pour couvrir les poches de pauvreté. Ce choix a été fait pour tenir compte du souci de décentraliser davantage le processus d'évaluation compte tenu du niveau d'intervention du projet dans ces départements.

Les séances de mise à niveau des membres des trois CTE des départements concernés sur le processus d'évaluation, les critères et conditions d'éligibilité des microprojets ainsi que leurs rôles et responsabilités dans le processus ont été tenues sous la présidence des préfets.

Poursuite de la sélection et du financement des Demandes de Micro-Projets,

Exécution technique

Sur un nombre total de cinq cent dix neuf (519) Demandes de Microprojets évaluées, quatre cent quatre vingt dix sept (497) DMP ont été approuvées et vingt deux (22) ont été rejetées par les CTE régionaux, soit un taux de rejet de 4,24 %. C'est dire le progrès réalisé sur cette période en terme de performances de la plupart des OADC dans l'appui apporté aux communautés de base.

Pour l'année 2004, sur un objectif de quatre cent (400) DMP, quatre cent quatre vingt dix neuf (499) ont été formulées dont deux cent trente six (236) évaluées et deux cent soixante trois (263) en cours d'évaluation. Au 30 novembre, deux cent vingt six (226) DMP ont été approuvées et le financement en cours d'exécution. Le reste sera finalisé avant le 31 décembre 2004, portant ainsi le cumul total des MP à sept cent soixante (760). Tout au long du processus d'évaluation, seuls 30 DMP ont été classés dans la catégorie C et 10 dans la catégorie B, soit un taux de rejet de 4,23 %.

Tableau 3 : Etat d'exécution des micro-projets par région

Etat d'exécution des MP en terme de nombre par région						
<i>Micro projets</i>	KOLDA	KAOLACK	LOUGA	FATICK	DAKAR	TOTAL
Achevés	36	17	31	43	0	127
En cours de réalisation	17	37	73	17	0	144
Approuvés et financés	57	30	53	73	13	226
Sous total 1	110	84	157	133	13	497
En cours d'évaluation	33	30	70	76	54	263
Sous total 2	33	30	70	76	54	263
Total (1+2)	143	114	227	209	67	760

Cette situation traduit bien les efforts fournis par l'AFDS dans le processus d'harmonisation et de capitalisation sur la mission des OADC de première génération et dénote aussi du sérieux et de l'engagement professionnel des nouveaux OADC soucieux de la qualité des produits à livrer.

L'achèvement complet de cent vingt sept (127) micro projets de la 1ère et 2ème vagues a été enregistrée sur la période. Pour ces micro projets, toutes les formations y afférentes ont été dispensées, le plan de pérennisation élaboré et réalisé. Au stade actuel de la mise en œuvre, le processus de clôture de ces micro-rojets a démarré avec la finalisation des auto-évaluations réalisées par les bénéficiaires avec l'appui des opérateurs.

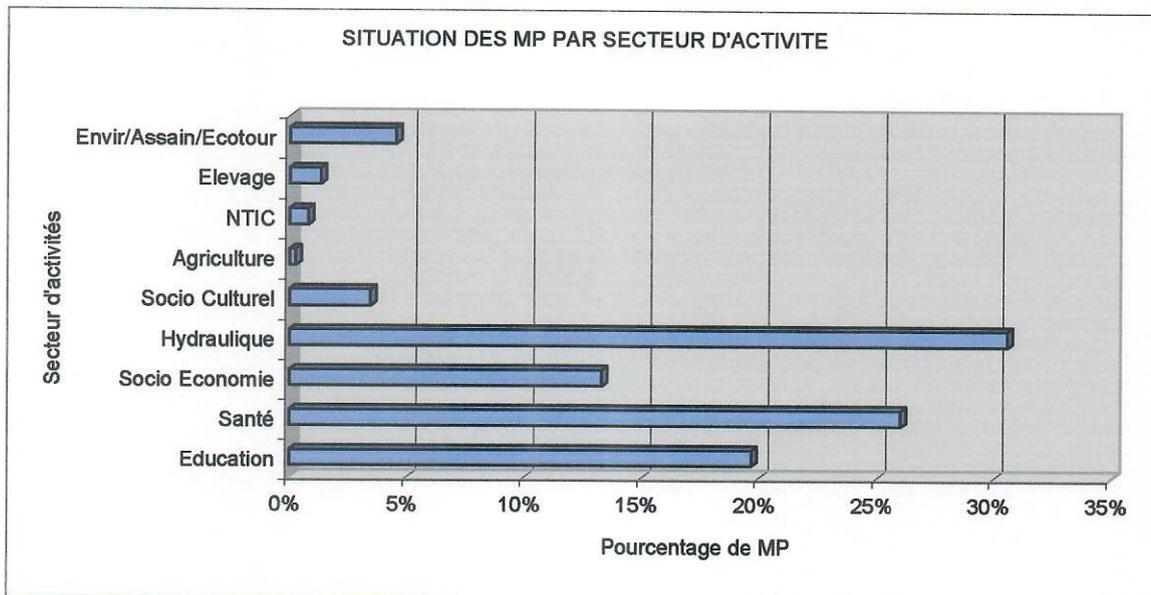
Cent quarante quatre (144) micro projets ont atteint un taux d'exécution de 90% et seront clôturés d'ici le 31 décembre 2004, avec l'achèvement des formations techniques spécifiques et la mise en œuvre effective des plans de pérennisation.

L'essentiel des investissements concerne les infrastructures et équipements de base. La proportion de micro projets d'infrastructures financés est importante et s'élève à 97,8 % contre 2,2 % pour les micro projets d'accès aux services sociaux de base.

Répartition des micro-projets par secteur d'activité

Les secteurs d'activités représentés au niveau des 497 micro-projets approuvés sont liés aux priorités exprimées par les communautés et concernent principalement l'hydraulique (31%), la santé (26%), l'éducation (20%), et les infrastructures socio-économiques (12%)

Figure 2 : Répartition des micro projets approuvés par secteur d'activités



Exécution financière

Le montant engagé pour les 497 micro-projets approuvés et financés est de **6 241 087 914 FCFA**.

L'exécution financière des microprojets des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues se situe respectivement à 93%, 69%, 59%, et 54 % (à actualiser avec les virement de novembre) au 30 novembre 2004.

Par rapport aux prévisions de financement des micro-projets de la Composante 1, le budget prévisionnel prévu pour l'année 2004 se situait à **5 017 921 000 F CFA** pour financer les quatre cent (400) MP visés. Si tous les deux cent soixante trois (263) MP en cours d'évaluation sont approuvés, les besoins pour leur financement sont estimés à **2 643 150 000 FCFA**. L'écart, qui s'élève à **3 866 316 914 F CFA** s'explique par deux raisons fondamentales :

- Le calcul du coût moyen du micro projet (**10 050 000 F CFA**), effectué à partir de la première vague de micro-projets, a connu une évolution du fait de l'approche par la

demande et des améliorations apportées sur les infrastructures qui n'ont pas affecté les coûts unitaires, mais ont visé l'amélioration de la qualité – **Exemple** : le coût d'un projet d'école incorpore le coût unitaire d'une salle de classe norme MEN, plus le coût du mobilier, des fournitures et équipements, des latrines, du mur de clôture, du point d'eau, etc.;

- La stratégie de ciblage du projet a privilégié non seulement la zone rurale dépourvue d'infrastructures mais aussi les communautés de base les plus pauvres.

Mise à jour du Manuel de procédures

Le volume 2 du manuel de procédures concernant la composante 1 « Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base » a fait l'objet d'une révision en 2003. Les révisions de 2003 ont été partagées avec les autres acteurs. Conformément aux principes d'amélioration continue de cet outil, des mises à jour sont proposées pour prendre en compte les éléments suivants :

- Au niveau de la DMP, intégrer la révision du cadre logique revue, la prise en charge du plan de gestion environnementale, les indicateurs de mesure de l'impact pour tous les types de MP, les plans de pérennisation incluant les plans de transfert de compétences aux communautés de base ;
- Au niveau des accords de financement des micro-projets, inclure les clauses sur les délais de mobilisation des apports des communautés bénéficiaires des financements AFDS et l'ouverture de sous comptes par l'OCB pour gérer les fonds destinés aux retenues de garantie des entrepreneurs ;
- Intégrer un nouvel outil qui est le document de clôture du micro-projet. Ce document énonce les dix (10) conditions à satisfaire avant la clôture formelle du MP qui sont :
 - Infrastructure réceptionnée et procès verbal de réception dûment signé par les parties prenantes,
 - Indicateurs de performances contenus dans la DMP atteints,
 - Formations techniques et spécifiques réalisées,
 - Stratégie de pérennisation élaborée et mise en œuvre,
 - Organes de gestion du micro projet installés et opérationnels,
 - Situation financière du micro projet réalisée et acceptée par l'AFDS,
 - Reliquats sur le financement ont fait l'objet d'une proposition et d'un avenant signé avec l'AFDS,
 - Auto évaluations faites et rapports disponibles,
 - Inventaires physiques réalisés,

Elaboration d'un Guide pratique d'exécution et de gestion des projets d'infrastructures financés par l'AFDS dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, de l'assainissement et de l'environnement, de la socio économie, etc.

Cette étude vise à appuyer le processus de capitalisation et d'harmonisation des outils nécessaires pour la réalisation des micro-projets de ou comportant des infrastructures. L'étude a été menée sur la base du recueil des plans types, devis quantitatifs estimatifs des coûts unitaires standards et des modèles de gestion, de maintenance et d'entretien des infrastructures communautaires dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'assainissement et d'environnement, de la socio économie, etc., actuellement utilisés. Elle a impliqué au niveau national les directions centrales telle que la Direction des Constructions Scolaires, la Direction de l'Hydraulique, l'AGETIP et sur le terrain, les maîtres d'œuvre, les opérateurs, les communautés et les Services Techniques Déconcentrés de l'Administration dans les six (6) régions d'intervention de l'AFDS. Les autres projets et programmes ont été également consultés.

Un rapport provisoire de mission et sept (07) Guides pratiques d'exécution ont été élaborés et sont disponibles dans les domaines suivants :

- Exécution des micro projets d'infrastructures hydrauliques ;
- Exécution des micro projets d'infrastructures scolaires ;
- Exécution des micro projets d'infrastructures sanitaires ;
- Exécution des micro projets d'infrastructures marchandes ;
- Exécution des micro projets d'infrastructures socio éducatives ;
- Exécution des micro projets d'infrastructures agro pastorales ;
- Exécution des micro projets d'infrastructures de base.

La restitution des résultats de l'étude sera organisée en décembre 2004.

Analyse des résultats de la mise en œuvre des activités de la composante:

L'exécution de la Composante au cours de l'année 2004 a permis de faire le suivi des micro-projets initiés avec l'appui des opérateurs de la première vague et de prendre en charge les villages restants de la phase pilote.

Les principaux résultats obtenus peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

- ↳ L'achèvement de 127 MP parmi les MP financés des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} vagues dans les délais ;
- ↳ La maîtrise du processus d'appui aux communautés, axée sur les cinq (5) principales étapes de la mission OADC, a permis de réduire le délai de mise en œuvre de 24 à 18 mois.

- ↪ La mise en place progressive d'une politique de maîtrise des coûts unitaires de réalisation de salles de classe construites et équipées et de cases de santé construites et équipées ;
- ↪ La mise en place de la deuxième génération d'OADC destinée à appuyer les communautés restantes de la phase pilote dans l'identification, la préparation, la mise en œuvre et le suivi de leurs microprojets a permis de démarrer les activités dans les nouveaux villages cibles de l'AFDS, soit **578** nouveaux villages/quartiers couverts ;
- ↪ Les EPB réalisées dans tous les villages et quartiers concernés dans les délais et l'expression des idées de MP identifiées et priorisées ;
- ↪ La mise en place et la mise à niveau des derniers CTE des régions de Dakar et Diourbel et le démarrage effectif du processus de mise en œuvre des MP dans ces régions;
- ↪ La tenue de deux (2) sessions d'évaluation des CTE pour **236 DMP** sur les quatre prévues pour **499 DMP** des villages et quartiers d'ici décembre 2004, soit **263 DMP** restantes.
- ↪ L'approbation de la totalité des microprojets soumis par les communautés à l'AFDS et la mise en place des premières tranches de financement de tous les microprojets approuvés ;
- ↪ La réalisation d'études portant sur les impacts potentiels des MP sur l'environnement et l'élaboration de mesures compensatoires (plan de gestion environnementale), sur les emplois créés par le projet Fonds de Développement Social au niveau local, sur l'élaboration de Guides pratiques d'exécution, de maintenance et de gestion des infrastructures et équipements de base comportant un plan type et devis quantitatif estimatif et un modèle de gestion pour chaque infrastructure, etc.

L'analyse de l'exécution permet d'établir les acquis suivants :

Une capacité de pilotage renforcée:

- **Par rapport à la maîtrise des coûts** : Les coûts de l'assistance technique (coûts opérateur par village) tels qu'ils ont été révisés lors de la Revue à Mi-Parcours ont pu être respectés. En effet, ces coûts qui ont été réduits de moitié passent de 2 831 573 F CFA lors de la 1^{ère} vague d'OADC à 1 362 369 F CFA par village pour la 2^{ème} vague d'OADC.
- **Par rapport à la maîtrise des outils** de mise en œuvre de la composante qui ont été testés à une échelle significative, partagés et validés avec l'ensemble des acteurs, ce qui a permis de bâtir un système robuste de mise en œuvre des micro projets.
- **Par rapport à la capacité à gérer** les changements intervenus au cours de l'exécution tels que la révision des termes de référence des OADC, la stratégie de couplage EPP/EPB, la réduction de la concentration des tâches d'animation et de dynamique communautaires au niveau des opérateurs et l'intégration du processus de préparation

des micro projets dans les étapes de renforcement de capacités se sont révélés positifs. Tous ces changements ont été partagés, adoptés et considérés par les autres acteurs comme des améliorations.

- **Par rapport au repositionnement de la FGB** : Les personnes ressources identifiées et formées sur les modules EPB et ODC suite à la phase d'installation des opérateurs ont permis une appropriation rapide de la démarche et des outils de planification, une réduction des délais d'exécution des EPB et du processus de formulation des DMP ;
- **Par rapport au système de suivi évaluation** : La capitalisation sur les deux outils : Guide d'auto évaluation des micro projets et module de Suivi Evaluation Participatif a permis aux différents acteurs impliqués de pouvoir identifier leurs situations de référence, définir et suivre l'évolution des indicateurs des micro projets.

Un dispositif d'intervention et d'appui mieux adapté:

- Le profil du personnel des opérateurs mettant l'accent sur les niveaux de formations et les expériences pratiques de terrain des animateurs, répond mieux à la mission des OADC
- L'implication des membres des CTE qui était plus ressentie en amont du processus avec les sessions d'évaluations des micro projets est maintenant effective en aval avec leur participation au suivi des micro projets en cours d'exécution sur le terrain.

Une articulation effective avec les secteurs sur :

- L'harmonisation avec les planifications des secteurs notamment pour l'éducation et la santé sur le respect des cartes scolaire et sanitaire, etc.
- L'harmonisation des outils techniques normés de ces secteurs (plans types, référentiels d'indicateurs, etc.)
- L'implication plus accrue des Services Déconcentrés de l'Administration (SDA) dans le processus d'identification et d'évaluation des micro projets ainsi que dans le suivi et les évaluations d'impacts.

Une capacité de suivi des micro projets renforcée

- Avec l'existence d'une base de données sur les micro projets mise en place et opérationnelle ;
- L'élaboration, le partage et la validation du Guide d'auto évaluation des micro-projets ;
- L'utilisation effective de cet outil sur le terrain par les communautés bénéficiaires.

Une stratégie de pérennisation mise en place à travers :

- Le processus de transfert de compétences est mis en place de façon précoce (avant l'achèvement du MP)
- Un dispositif de relais communautaires maîtrisant les outils de planification participative, de gestion financière et de passation de marchés.
- La mise en place progressive du processus de préparation et de mise en œuvre des MP par les relais pour les préparer au retrait des opérateurs.

Contraintes rencontrées

Au cours de l'année 2004, plusieurs contraintes ont été identifiées et se situent au niveau opérationnel :

CONTRAINTES RENCONTREES	SOLUTIONS ENVISAGEES
<p>La couverture financière de la totalité des 400 Micro Projets formulés par les communautés pour l'année 2004 se situait à 5 017 921 000 F CFA alors que les réalisations au 30 novembre 2004 sont de l'ordre de 6 241 087 914 F CFA. Si tous les deux cent soixante trois (263) DMP en cours d'évaluation sont approuvés, les besoins pour leur financement sont estimés à 2643150000 FCFA. Le gap global s'élève à 3 866 316 914 F CFA</p>	<p>Par rapport au gap de financement constaté sur les réalisations et les engagements prévisionnels, il faut :</p> <p>Redimensionner les MP éligibles au dernier CTE de décembre 2004. Couvrir les besoins en financement à hauteur de 3 866 316 914 F CFA.</p>
<p>Difficultés de mise en œuvre de quatre (4) microprojets de puits hydrauliques financés dans la zone de Koungheul (Région de Kaolack) du fait de l'importance de la profondeur de la nappe, de la nature du sous sol (plus de 80 mètres) et de la faible capacité des entreprises locales à réaliser de tels projets, même si la demande locale identifie 7 autres MP hydrauliques.</p>	<p>Des négociations avec le GIE des puisatiers professionnels de Tamba pour la prise en charge des micro projets de puits financés. Le suivi pourra être négocié avec le même OADC qui assure la mission durant la 2ème vague.</p>
<p>Dans la région de Louga, Département de Linguère, difficultés de mobilisation des apports des communautés dues aux mauvais résultats des dernières campagnes agricoles</p>	<p>Par rapport à l'OADC de Linguère, il est recommandé d'arrêter le contrat à la date négociée et de mettre en place un appui avec deux agents maîtrisant la zone pour une durée de trois mois supplémentaires. Leur prise en charge (salaires, moyens de locomotion, etc.) sera défalquée sur le montant qui reste du contrat de l'opérateur. Ces agents seront sous la supervision directe du Coordonnateur de l'ARFS de Louga.</p>

<p>Les contrats des OADC de la 1^{ère} génération sont arrivés à terme. Les deux (2) OADC de Linguère et Koungheul, compte tenu des difficultés ci-dessus citées, risquent de ne pas achever leur mission au 31 décembre 2004 malgré les avenants négociés et signés</p>	<p>Le suivi des MP hydrauliques de la zone de Koungheul pourra être négocié avec le même OADC qui assure la mission durant la 2ème vague. Dans la zone de Linguère, il est recommandé d'arrêter le contrat de l'OADC à la date négociée et de mettre en place un appui avec deux agents maîtrisant la zone pour une durée de trois mois supplémentaires. Leur prise en charge (salaires, moyens de locomotion, etc.) sera défalquée sur le montant qui reste du contrat de l'opérateur. Ces agents seront sous la supervision directe du Coordonnateur de l'ARFS de Louga.</p>
<p>Le non respect des engagements contractuels de certains entrepreneurs lié à l'insuffisance de matériels techniques spécifiques pour le fonçage et la mise en eau des puits hydrauliques des zones rocheuses comme Koungheul</p>	<p>Prévoir désormais des études préliminaires pour des microprojets de fonçage ou de réhabilitation de puits dans les zones du Continental Terminal proches du Socle comme c'est le cas pour la zone de Koungheul. Il en sera de même pour les microprojets d'adduction d'eau ou de réalisations de digues de protection (procéder à des études topographiques si le réseau dépasse 5 kilomètres de long et se rapprocher davantage des services techniques concernés)</p>

Leçons capitalisées

- **Au niveau de la réalisation des EPB** : L'économie de temps en terme d'exécution des EPB par les relais communautaires formés et l'appropriation rapide de la démarche et des outils constituent des éléments clés ayant facilité la dynamique communautaire autour des étapes d'évaluation des besoins, de formulation des DMP et de mobilisation des apports. Dans le cadre d'une bonne capitalisation du processus, l'expérience des EPB telle que présentement réalisée doit être documentée sur le terrain et partagée avec les collectivités locales et servir d'outil participatif pour la réactualisation des Plans Locaux de Développement (PLD).
- **Au niveau de la mise en œuvre des micro-projets** : Prévoir désormais des études préliminaires pour des microprojets de fonçage ou de réhabilitation de puits dans les zones du Continental Terminal proches du Socle comme c'est le cas pour la zone de Koungheul. Il en sera de même pour les microprojets d'adduction d'eau ou de réalisations de digues de protection (procéder à des études topographiques si le réseau dépasse 5 kilomètres de long et se rapprocher davantage des services techniques concernés) ;

Dans le domaine de l'éducation, le paquet technique minimal intégré de services, qui constitue la vision du ministère de l'éducation, est déjà pris en compte par l'AFDS dans la réalisation des microprojets d'écoles qui comportent en plus de la construction de salles de classes équipées, un mur de clôture, un bloc sanitaire et administratif, un point d'eau et des rampes le plus souvent pour les handicapés.

- **Au niveau du montage financier des micro-projets** : l'AFDS a initiée une politique de maîtrise des coûts unitaires des infrastructures et équipements dans les domaines de l'éducation et de la santé. La poursuite de cette politique de maîtrise des coûts unitaires vers les autres secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement ainsi que de la socio économie constitue une nécessité.
- **Au niveau de l'assistance technique** : la prolongation de la mission des OADC de 1^{ère} génération par rapport aux délais d'exécution de leurs contrats est un élément de capitalisation de la phase pilote. Aujourd'hui, l'implication des relais communautaires dès le démarrage des EPB permet de mieux gérer le problème avec les nouveaux OADC ;

La même démarche sur les EPB sera adoptée pour définir la mission de l'OADC et la réalisation des Evaluations participatives de la région de Ziguinchor.

de la subvention de la fédération des éleveurs. En effet, les producteurs ont eu l'avantage de contractualiser avec un opérateur privé qui compte acheter toute la production de maïs et la SFD est chargée de récupérer les versements et de créditer les comptes des OCB.

- Le financement des OCB en MP et SP renforce davantage le secteur de la micro finance. Sur un total de 1, 2 milliards de financement pour les sous projets, l'AFDS a eu à virer près de 745 millions via les SFD pour la seule composante II. Ces transferts de fonds ont contribué à renforcer ces institutions, à développer la confiance entre les SFD et les communautés de base et raffermir les liens entre les banques et les SFD. Mieux ces virements ont permis une création monétaire car les fonds virés ne sont pas automatiquement mobilisés par les OCB et permettent aux SFD de faire des crédits à des autres clients qui sollicitent des prêts ;
- Le partenariat avec d'autres structures renforce les actions du Projet sur le terrain. En effet, la signature de la convention entre l'ANCAR et l'AFDS est un excellent moyen d'assurer le suivi auprès des communautés. L'ANCAR a une grande expérience dans le domaine de l'agriculture et elle est pratiquement représentée dans toutes les communautés rurales. Le fait de développer avec une synergie facilite le suivi technique des OCB financées et contribue à consolider les bases d'une pérennisation des activités.

Contraintes rencontrées

- Le suivi des sous projets après le retrait des opérateurs. De même, le recours à des consultants individuels pour une durée déterminée de moins de trois mois peut avoir des incidences sur le suivi. Le manque de suivi peut constituer un frein dans la dynamique déjà entamée et peut constituer une difficulté dans la continuité des activités. Pour y pallier, une implication des SFD sera opérée dès le début de la mise en œuvre des sous projets. Cela devra permettre aux OCB de se familiariser avec les SFD et d'avoir un interlocuteur en cas de retrait des opérateurs et consultants. De même, la convention signée entre l'ANCAR et l'AFDS constitue une excellente opportunité pour impliquer les agents de l'ANCAR dans la mise en œuvre et le suivi des AGR ;
- Le non respect des engagements des OCB en matière de mobilisation des apports dans les délais. Cela se traduit par un taux de décaissement faible et des lenteurs dans la mise en œuvre des sous projets selon le calendrier prévu. L'implication des autorités locales (chef de quartier, maire, PCR) dans la mobilisation des apports peut constituer un moyen efficace pour booster les communautés à mobiliser les fonds. De plus, la formalisation dans les accords de sous projets le fait que *le non respect des engagements en terme de mobilisation des apports au-delà de deux mois entraîne une suspension des financements* peut inciter les communautés à redoubler d'efforts ;
- Le mimétisme des populations en matière d'identification des sous projets peut constituer un frein pour la réalisation de projets novateur. De même, cela peut avoir une influence négative sur la faisabilité commerciale et financière de certains sous projets compte tenue de l'effet de masse. En effet, les populations proposent la plupart du temps des projets qu'ils ont l'habitude d'exécuter et qui sont généralement de

même nature ce qui peut créer un phénomène de saturation en terme de débouchés. Afin d'éviter des projets similaires qui risquent de saturer les marchés, la préparation d'études de créneaux porteurs ou d'études de filières va être systématisée. Lors des EPB, une étude sur les opportunités économiques doit être réalisée en même temps pour donner un éventail de choix aux OCB et cela peut favoriser la mise en place de projets structurants ;

- La reconstitution de la subvention basée sur un plan de remboursement du capital. En effet, les subventions accordées aux OCB ont pour objectif de développer des activités durables et le remboursement du capital peut perturber l'activité. En matière de reconstitution, les subventions accordées aux OCB doivent être considérées comme un capital. Au terme de chaque cycle d'activité (saisonnier pour les activités comme l'embouche et le maraîchage et linéaire comme le commerce et le moulin..), une partie des bénéfices doit être déposée en banque. Ces réserves doivent être logées dans un compte d'épargne à la SFD jusqu'à une période fixée et doivent servir à augmenter la capacité de production ou à améliorer la productivité. Ces investissements nécessitent des ressources disponibles en tout moment et le fait de constituer cette épargne dans une SFD favorisera la possibilité d'avoir un crédit pour réaliser d'un plan d'investissement ;

3.3. Renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Rappel des objectifs

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités en gestion des organisations communautaires de base (OCBs) et des groupes vulnérables ciblés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres pour améliorer l'organisation et la gestion de leur micro-finance, ainsi que la planification et la gestion de leurs activités de développement communautaire.

De manière globale, il s'agit de contribuer à la réduction de la pauvreté par la mise en place d'une stratégie novatrice permettant aux populations de se prendre en charge sur une période relativement plus courte que par le passé, et mettant en oeuvre l'approche «Formation en Gestion à la base (FGB)» qui privilégie les capacités des communautés de base à satisfaire leurs propres besoins.

Cette composante appuie les deux Composantes 1 et 2 à travers : (i) le renforcement des capacités des communautés de base pour la gestion des micro-projets et l'accès aux services sociaux de base ; (ii) le renforcement des capacités en micro finance et en gestion d'activités génératrices de revenus.

L'approche développée prend en compte la continuité des actions de lutte contre la pauvreté et de bonne gouvernance locale menée auprès des populations avec les acteurs concernés et les partenaires au développement. Il s'agit, plutôt que d'imposer de l'extérieur des solutions erronées ou que les populations connaissent déjà, de promouvoir, au moyen d'une « facilitation » adaptée aux réalités locales, un processus qu'il appartient à la communauté elle-même de mettre en oeuvre et de développer. Le reste des connaissances nécessaires, essentiellement techniques, peut être transmis par des spécialistes (techniciens) extérieurs à la communauté, car la plupart des connaissances nécessaires à la solution des problèmes qui se présentent doivent partir des membres et des acteurs à la base.

La stratégie est fondée sur le développement, au niveau des communautés et des groupes vulnérables concernés, de la **capacité de choisir, de décider et d'exécuter leurs activités** en s'appuyant sur l'utilisation des outils de formation en FGB. Ce développement de capacités se fera avec l'implication des acteurs et des structures partenaires au travers d'accords de collaboration, et de conventions de formation en gestion à la base (FGB) signés entre l'AFDS, les OCB et les structures partenaires.

L'AFDS a été le maître d'œuvre de la conception et la mise en oeuvre de cette composante. Elle est responsable de l'évaluation des formations FGB, du financement de celles-ci, de la mise en place de l'assistance technique et du suivi – évaluation de la mise en oeuvre correcte des formations FGB.

Activités réalisées en 2004

La composante 3 : renforcement des capacités des Organisations Communautaires de Base (OCB) et Groupes Vulnérables (GV) dans sa dynamique de mise en œuvre est rentrée en 2004 dans une phase active de généralisation des outils pédagogiques et supports de formation et de communication avec la responsabilisation des facilitateurs locaux issus des communautés dans l'animation des modules de formation tel que c'était prévu dans la Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC) des acteurs communautaires..

La dynamique d'appropriation imitée par les formateurs en 2003 est maintenant conduite par les communautés à la base qui deviennent de véritables acteurs dans le processus de renforcement des capacités. Dans le vivier de 1050 relais et personnes ressources locales formés par l'AFDS. Des pools pédagogiques ont émergé pour s'organiser au niveau des Communautés rurales en association des relais communautaires afin d'appuyer les communautés de base et leur collectivité locales dans la mise en œuvre de la décentralisation.

Dans ces localités certaines associations en plus du renforcement des capacités ont initié des activités de reboisement pendant l'hivernage et pris en charge la question environnementale dans leur programme d'activités pour favoriser un meilleur cadre de vie autour des infrastructures communautaires de base et des activités génératrices de revenus..

Le présent rapport fait le bilan des activités de la composante 3 en 2004 avec les leçons et principaux enseignements tirés. Il dégage aussi les perspectives clés pour l'année 2005.

Les prévisions d'activités pour le premier semestre 2004 sont les suivantes:

- Généralisation des sessions de formation FGB
- Renforcement des capacités des relais communautaires
- Renforcement des capacités des CTMO
- Exécution de la mission du Consultant en FGB
- Appui à l'alphabétisation fonctionnelle
- Renforcement des capacités des SFD
- Renforcement des capacités des CASF des cellules et cadres de concertation
- Visites d'échange entre communautés
- Recrutement des consultants en communication/IEC
- Mise en œuvre du plan IEC
- La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités en Suivi/évaluation participatif par les communautés

Généralisation des sessions de formation FGB

➤ Déroulement des sessions de formations de deuxième et troisième génération :

Au total 350 ateliers de formation ont été réalisés en 2004 qui ont permis la formation de 11000 bénéficiaires. Les sessions de démultiplication ont touché 330 000 acteurs communautaires dans les villages et quartiers cibles du projet. Les femmes et les groupes vulnérables représentent 40% participants à ces ateliers soit un effectif de 132 000 personnes formées.

Les sessions de formation de la première, deuxième et troisième génération sont ainsi bouclées. Pour la deuxième vague d'opérateurs les formations en FGB ont démarré dans les régions de Kolda et Fatick. Conformément à la Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC) les formations FGB ont démarré avec les relais communautaires qui assurent la conduite des ateliers sous la supervision des formateurs juniors qui assurent les sessions de recyclage.

Régions	Composante 1		Composante 2		Total
	Nbre d'ateliers	Nbre de Participants	Nbre d'ateliers	Nbre de Participants	
Louga	75	1924	44	1151	119
Kolda	44	1618	29	1326	73
Kaolack	33	1497	38	815	71
Fatick	45	1286	14	596	59
Dakar	28	891			28
total	225	7216	125	2888	350

Les formations en Organisation et Dynamique Communautaire, en Passation de Marchés et en gestion financière sont les plus importantes ; Ces types de formations occupent plus de 50% des sessions de formations sur le terrain (voir tableau de synthèse en annexe du rapport)

➤ **Déroulement des sessions de formation en ODC et EPB avec la 2eme vague d'opérateurs**

Avec l'appui des formateurs seniors les ateliers de formation en ODC et EPB ont démarré au niveau de toutes les régions. Des ateliers de partage avec les opérateurs sur les outils ont été organisés dans toutes les régions avant les ateliers ODC et EPB.. A la date du trente juillet toutes les régions ont bouclé leur EPB. Le tableau ci-dessous donne la situation des formations par région

Régions	Ateliers ODC	Ateliers EPB	Villages	Personnes formées
Fatick	15	15	172	415
Louga	14	14	114	342
Kolda	11	11	101	416
Kaolack	8	8	65	247
Dakar	6	6	67	176
Total	54	54	520	1 596

Renforcement des capacités des relais communautaires

Ces formations qui ont démarré en 2003, se sont poursuivies en 2004 à un rythme plus intense. Dans les quatre régions d'intervention du projet, les programmes de formations en FGB sont pris en charge par les relais communautaires. Le tableau suivant donne la cartographie des relais selon leur domaine de compétence.

Les activités de communication menées tournent autour de l'animation, de l'information – de démonstration et distribution de supports de communication et de préservatifs, de causeries – de visites à domicile – d'entretiens individuels – de projection de film. Les supports de communication utilisés sont : la boîte à images – la Trousse ASBC, les cartes IST, les préservatifs – les Affiches sur le SIDA- les Cahiers d'information (Education et Communication, les fiches de suivi et de collecte de données- la radio.

En terme de mise en œuvre, l'ensemble des villages et organes de gestion (CAF et relais) disposent de personnes ressources d'un minimum de 5 relais issus des communautés de base formés en techniques d'animation en session IEC SIDA. Les populations des villages et quartiers couverts par l'AFDS et autres localités polarisées ont reçu à 80 pour cent des séances d'animation – de sensibilisation et de formation sur le thème. Mis à part la région de Louga qui accuse un retard dans la mise en œuvre du Programme IEC - SIDA mais dont les solutions ont été trouvées et le planning établi avec l'Education pour la Santé de la région.

En dehors des sessions en IEC sida, d'autres sessions en IEC thématiques sont conduites dans chaque région d'intervention suivant la démarche ci-dessus décrite. On peut noter comme exemple les modules suivants : Lutte contre les / MST/ SIDA- Mode transmission – Moyens de Prévention – Hygiène et gestion de l'eau- Prévention de la Gonococcie - gestion de l'environnement etc.

Résultats acquis en 2004

Les principales difficultés rencontrées sont liées à :

- **la démultiplication des sessions de formation dans les villages avec le départ des opérateurs:** Au départ, après les formations FGB, les sessions de démultiplication étaient assurées avec l'appui des opérateurs. Aujourd'hui avec le départ annoncé des opérateurs, les relais sont entrain de s'organiser pour assurer cette activité au niveau des communautés villageoises venant ainsi en appui à ceux qui ont participé à la formation..
- **Contraintes liées à la prise en charge de la massification :** La multiplicité des activités de formation avec le nombre élevé de MP et SP a montré souvent l'insuffisance de lieux appropriés au niveau des communautés rurales pour les sessions de formation. En effet, la plupart des communautés rurales ne disposent pas de locaux fonctionnels ce qui ralentit souvent le rythme de progression des ateliers de formation. Cette situation surtout visible dans la région de Kaolack et de Louga sera résolu avec l'implantation des Centres de Ressources Communautaires (CRC) dans les CR puisqu'il est des salles de formation dans ces centres polyvalents.
- **Contraintes liées à la forte demande des sessions de formation en FGB :** Dans certaines localités les communautés non concernées par l'intervention de l'AFDS demandent à ce qu'elles soient aussi impliquées dans le processus de renforcement des capacités initiés dans les villages qui ont bénéficié de l'appui de l'Agence. A défaut d'une participation effective à la formation elles demandent que les modules de formation soient vulgarisés à travers les radios communautaires pour en faire bénéficier à l'ensemble des acteurs du développement communautaires à la base.

Régions/Thèmes/modules	ODC	EPB	PM	GF	Planification	Marketing
Louga	90	20	70	50	30	20
Kolda	80	10	60	20	20	10
Fatick	40	12	65	30	20	11
Kaolack	20		30	20	20	12
Dakar	20	10	-	-	-	-
TOTAL						

Aujourd'hui, la dynamique d'appropriation du programme par les relais communautaires est rentrée dans sa phase active avec l'émergence des associations de relais dans les communautés rurales et la conception des projets de Centres Ressources Communautaires. (CRC). Trois centres de ressources communautaires pour les communautés rurales de Lour Escale, de Ngueth Pathé et Makka Yopp de la région de Kaolack, sont déjà soumis au CTE.

La consolidation de cette dynamique par la poursuite des formations et recyclage au profit des relais doit être poursuivi pour qu'ils deviennent de véritables structures d'appui au développement des communautés de base et des collectivités locales.

Renforcement des capacités des CTMO

La formation des CTMO de première génération en suivi des chantiers et en passation des marchés communautaires sont bouclées. La formation des CTMO de deuxième et troisième génération sont en cours. Aujourd'hui 406 CTMO sont touchés par les formations soit 812 membres formés.

Les formations en suivi et entretien des infrastructures des MP et SP de première génération qui ont démarré avec les opérateurs doivent être consolidées en 2005. Différents guides d'entretien et de maintenance des infrastructures sont élaborés en rapport avec la composante 1. Ces documents doivent être traduits en guides illustrés et vulgarisés en 2005 pour les MP et SP de la deuxième vague d'opérateurs.

Exécution de la mission du Consultant en FGB

Au cours de l'année 2004, le consultant a réalisé plusieurs activités :

- Le recrutement des formateurs juniors et senior pour le coaching des relais communautaire et la supervision des sessions de formation et de suivi appui
- La préparation des formations pour la deuxième vague d'opérateurs et la conception d'un manuel EPB et le suivi de la mise en œuvre de ces types de formation
- L'organisation des ateliers avec les opérateurs sur la pérennisation des MP et SP
- La conception d'un manuel et d'un guide illustré en suivi/évaluation participatif ainsi que la diffusion des outils au niveau des relais dans les différentes zones d'intervention du projet
- La mise en place du programme FGB de l'antenne de Dakar
- L'organisation d'ateliers sur les techniques de communication pour les CASF

- L'élaboration d'une note sur les relais communautaires pour préparer leur certification en 2005
- L'appui aux antennes pour la mise en place des Centres de Ressources Communautaires
- La préparation du programme FGB de la Casamance

L'élaboration de manuels de formation sur la décentralisation et le développement local pour les élus et les relais communautaire.

Appui a l'alphabétisation fonctionnelle

La convention en alphabétisation a été élaborée et partagée avec le Projet PAPP ainsi qu'un plan d'action de mise en œuvre de cette convention. Dans le cadre de cette convention les guides illustrés ont été traduits en quatre langues nationales pour faciliter l'appropriation des outils par les communautés, à savoir : (i) Pular du Nord, (ii) Pular du Sud, (iii) Sérère, et (iv) Wolof. La traduction du guide illustré en suivi/évaluation participatif sera faite dans le premier trimestre 2005.

Renforcement des capacités des SFD

Au cours de l'année 2004 17 SFD ont été sélectionnés. Un atelier sur l'élaboration des plans d'affaires a été organisé : la formation avait pour objectif de doter les SFD d'outils efficaces en matière de planification stratégique et opérationnelle
L'élaboration des plans d'affaires pour leur financement suit son cours

Renforcement des capacités des CASF des cellules et cadres de concertation

Un programme de renforcement des capacités des Comités d'animation- sensibilisation et de formation en techniques de communication dans les 5 régions : L'approche méthodologique privilégie l'interactivité. Elle permet de produire, de valider les supports de communication les plus appropriés pour chaque région. Les membres des CAF à raison de 1 par CAF au début en intégrant le genre et l'analyse sociale sont formés et assurent la démultiplication. Le processus a démarré dans la région de Kolda et se poursuit durant le mois de décembre avec plusieurs modules en Techniques de communication : techniques et tactiques de communication, le répertoire des canaux de communication – l'identification des contraintes en communication- catégorisées et la recherche de solution et de consensus – les techniques d'animation et de mobilisation. Le contenu des modules est articulé autour des activités de l'AFDS aussi bien en amont qu'en aval des conceptions et mise en œuvre des projets ;

Mise en œuvre du plan IEC/SIDA

La stratégie de mise en œuvre de IEC – SIDA a consisté en l'identification des relais de santé dans chaque zone d'intervention /région de l'AFDS. La moyenne est de 5 relais santé dans chaque village. Cette identification est suivie d'une séance de mobilisation sociale qui intègre l'analyse sociale et l'implication effective des groupes vulnérables et des leaders d'opinion. La formation est assurée par le Responsable de l'Education pour la Santé (EPS) du district avec l'appui de l'Infirmier Chef de Poste (ICP). La démultiplication est assurée par les relais et membres CAF formés suivant un planning élaboré et suivi dans la mise en œuvre avec les animateurs des opérateurs. Les séances de sensibilisation dépassent les villages ciblés par l'AFDS et intègrent les localités polarisées.

- **Contraintes liées à la pérennisation des activités des relais communautaires à la base :** Au fur et à mesure de la production des relais communautaires leurs nombres augmentent, ce qui nécessitent une masse de travail plus importante des formateurs juniors pour leur recyclage. Pour contourner cette difficulté ils se sont organisés en association. Ainsi le réseautage des relais au niveau communautaire autour d'activités qui les motivent entre dans sa phase active pour assurer un appui aux communautés de base en matière de communication et de renforcement des capacités. ;

Leçons capitalisées

- ✚ **Le taux de participation aux sessions de formation a été très satisfaisant** avec un taux de présence de plus de plus de 90% ce qui traduit un grand engouement des communautés pour ces types de formation et de démultiplication. Certains thèmes comme la passation des marchés a été démultipliée même pendant les marchés hebdomadaires donnant l'occasion à ceux qui n'ont pas été à la formation d'avoir un terrain d'application.,

- ✚ **L'importance que les communautés accordent à la réussite de leurs infrastructures** amène à comparer la différence entre ce que l'on faisait avec eux avant et maintenant en nous faisant ce témoignage.

Vous voyez cette infrastructure est comme l'âne de l'oncle, chacun l'utilise dans le village quand il en a besoin mais après utilisation personne ne s'en occupe. Mais notre case de santé avec l'AFDS ne sera pas comme l'âne de l'oncle. son entretien sera l'affaire de chacun et de tous

- ✚ **une meilleure prise de conscience des communautés par rapport à la formation :** Un membre du CASF du village Yassy (Communauté rurale de Nguenth Pathé dans la région de kaolack) confie « L'importance de la formation est tellement bien perçue par notre communauté. C'est pour cette raison que nous avons pris l'engagement aussitôt après notre retour de transformer une salle abandonnée en salle de formation pour y favoriser la formation des membres de notre communauté.

- ✚ **L'importance de la démultiplication de l'approche :**

Cela fait plus de vingt ans que je participe à des formations organisés par des projets de développement mais c'est la première fois qu'une approche aussi pertinente me soit proposé. Elle donne savoir être et un savoir faire chez l'individu qui lui donne confiance dans la gestion des projets de développement communautaires. C'est pourquoi je pense que cette approche doit être vulgarisée au niveau de tous les acteurs pour le développement des communautés à la base. »